



CHAMONIX, le 18 Janvier 2023

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

JMB/MPG.



**04.50.53.75.18**

sg@chamonix.fr

**Madame, Monsieur,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**MARDI 24 JANVIER 2023 A 18 HEURES 30,  
SALLE ISABELLA STRATTON AU MAJESTIC**

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- . Communications du Maire,
- . Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 Décembre 2022.

**GESTION FINANCIERE**

- . Vote des taux d'imposition pour l'année 2023,
- . Budget Primitif 2023 - Budget Général,
- . Subvention d'équilibre pour le budget annexe Remontées Mécaniques,
- . Subvention d'équilibre pour le budget annexe de la Restauration Municipale,
- . Budget Général - Création et ajustement des Autorisations de Programmes et des Crédits de Paiement pour 2023,
- . Vote des cotisations communales aux organismes divers,
- . Budget général - Vote des subventions d'équipement à verser en 2023,
- . Budget Général - Vote des subventions de fonctionnement pour l'exercice 2023,
- . Budget Primitif 2023 - Budget de la Régie CHAMONIX PARC AUTO,
- . Budget Primitif 2023 - Budget annexe de la Restauration Municipale,
- . Budget Primitif 2023 - Budget annexe des Remontées Mécaniques,
- . Proposition tarifs 2023 - TSF des Bossons.

**GESTION DES SERVICES PUBLICS**

- . Requalification du site du Montenvers - avenant à la convention attributive de subvention CD74.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

. Amis du vieux Chamonix Avenant n° 8.

## **AFFAIRES CULTURELLES**

. Contrat de cession de droits d'auteur à titre gratuit - film "la montagne des cristalliers".

## **RESSOURCES HUMAINES**

. Ajustement du tableau des effectifs,  
. Actualisation des modalités de gestion du CET,  
. Convention de mise à disposition de personnels.

## **POLITIQUE COMMERCIALE**

. Charte d'occupation commerciale du domaine public.

## **URBANISME**

. PLU Chamonix - Rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur - Périmètre délimité des Abords.

## **GESTION FINANCIERE**

. Versement de la part communale de la taxe d'aménagement - Retrait de la délibération du 15 Novembre 2022.

## **GESTION DU DOMAINE**

. Servitude de passage d'un réseau électrique souterrain - ZAE la Vigie,  
. Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions,  
. Information au Conseil Municipal des décisions de non-préemption du 4 novembre au 31 décembre 2022 inclus,  
. Information au Conseil Municipal des décisions de non-préemption fonds de commerce du 4 novembre au 31 décembre 2022 inclus.

## **QUESTIONS ORALES**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

**E. FOURNIER.**